



REGLEMENT FINALE



COUPE /CHALLENGE

Les inscriptions

Cette finale est réservée aux licenciés des clubs adhérant à la commission vendéenne du palet fonte. L'inscription est gratuite.

Un formulaire d'inscription vous sera envoyé environ 2 semaines avant la finale.

Afin de faire une pré-inscription, vous devrez le compléter et le retourner dûment rempli à la CVDP impérativement avant le samedi qui précède la journée de la finale.

Ce formulaire sera adressé au secrétaire de la commission

A l'adresse mail suivante : cvdpcdsmr85.com

Le jour de la finale, vous remettrez un autre formulaire (accompagné de vos licences) à la table de marque afin de contrôler et confirmer les pré-inscriptions.

ATTENTION : Tout club se présentant le jour de la finale sans son carnet de licences de la saison en cours sera sujet à une amende. Afin de faciliter les recherches, il serait souhaitable de le classer en ordre alphabétique. Merci de votre compréhension.

Tout licencié non préinscrit pourra néanmoins participer à cette finale après autorisation de la commission, en se présentant une heure au minimum avant le coup d'envoi.

Un numéro sera attribué à chaque équipe et restera le même toute la journée. Il est indispensable de se le rappeler. Il est formé de quatre chiffres. Les deux premiers correspondent au numéro du club : (exemple : St Mesmin club n°63) et les deux derniers, au numéro d'ordre d'inscription de l'équipe au sein de son club. (Exemple = équipe 03)

Ceci donnera l'équipe numéro 63.03

IMPORTANT : Les clubs qui n'auront pas confirmé leurs inscriptions à 9h15 (dernier délai) se verront disqualifiés.

Le déroulement de la journée

8h15 à 9h15 Inscriptions et contrôle des joueurs

9h30 Coup d'envoi de la 1^{ère} partie

Chaque équipe jouera ses quatre parties qualificatives le matin et contre des équipes tirées au sort dans les autres clubs qualifiés.

A l'issue des quatre parties qualificatives, un classement des équipes est fait comme ci-dessous

1 – Nombre de parties gagnées

2 – Nombre de points acquis

3 – Goal-average

L'après-midi, chaque équipe sera ainsi placée dans des poules et débiteront en 1/16 de finale suivant le tableau ci-dessous :

1^{ère} partie	2^{ème} partie	3^{ème} partie	4^{ème} partie	5^{ème} partie
<i>1/16 finale</i>	<i>1/8 finale</i>	<i>¼ finale</i>	<i>½ finale</i>	<i>FINALE</i>
Poule 1 Equipes 1 à 32	Poule 1 Vainqueurs poule 1	Poule 1 (Vainqueurs tour précédent)		
	Poule 2 Perdants poule 1	Poule 2 (Vainqueurs tour précédent)		
Poule 3 Equipes 33 à 64	Poule 3 Vainqueurs poule 3	Poule 3 (Vainqueurs tour précédent)		
	Poule 4 Perdants poule 3	Poule 4 (Vainqueurs tour précédent)		
Poule 5 Equipes 65 à 96	Poule 5 Vainqueurs poule 5	Poule 5 (Vainqueurs tour précédent)		
	Poule 6 Perdants poule 5	Poule 6 (Vainqueurs tour précédent)		
Poule 7 Equipes 97 à 128	Poule 7 Vainqueurs poule 7	Poule 7 (Vainqueurs tour précédent)		
	Poule 8 Perdants poule 7	Poule 8 (Vainqueurs tour précédent)		
Poule 9 Equipes 129 à 160	Poule 9 Vainqueurs poule 9	Poule 9 (Vainqueurs tour précédent)		
	Poule 10 Perdants poule 9	Poule 10 (Vainqueurs tour précédent)		

NOTA :

A l'issue des 1/16 de finale, toutes les équipes perdantes seront repêchées et placées en poule +1

A partir des 1/8 de finale, il n'y aura plus de repêchage (élimination directe).

La CVDP fera tout son possible afin d'éviter au maximum la rencontre de 2 équipes du même club.

Le classement

Le classement des équipes

Il sera établi selon la qualification au sein de sa poule respective. Une équipe prend un nombre de point égal au nombre d'équipes inscrites et ainsi de suite dans le classement jusqu'à la dernière équipe.

Exemple pour une finale à 100 équipes :

L'équipe classée 1 ^{ère}	100 points
L'équipe classée 2 ^{ème}	99 points
Etc... jusqu'à	
L'équipe classée 100 ^{ème} (La dernière)	1 point

Le classement des clubs

Le classement pour la 1^{ère} place :

Ce classement sera défini avec un nombre d'équipes identiques à tous les clubs engagés. De ce fait, le nombre d'équipes pris en compte sera celui du club le moins nombreux.

Exemple : club A : 19 équipes club B : 20 équipes club C : 20 équipes
Club D : 15 équipes club E : 19 équipes club F : 19 équipes

Dans notre exemple, le classement se fera sur les 15 meilleures équipes (Référence au club D)

Le club vainqueur de cette finale, sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points avec ses meilleures équipes suivant un nombre défini par le nombre d'équipes du club le moins nombreux.

Le classement pour les autres places :

Ce classement sera fait en fonction des points acquis pour chaque club et ceci avec toutes ses équipes engagées.

Quelques points de règlement

- ▶ Les équipes sont constituées à l'intérieur même d'un club et sont limitées à 22 (44 joueurs)
- ▶ Une équipe exempte marque 13 à 7.
- ▶ Les parties se jouent avec 3 palets par joueur et en 13 points sauf pour les finales qui se joueront en 15 points.
- ▶ Un coup de sifflet sera donné pour le départ de chaque partie.
- ▶ Tout joueur aperçu à tricher verra son équipe disqualifiée.
- ▶ En cas de litige, s'adresser aux responsables de la commission qui seront seuls juges.
- ▶ A chaque partie, des tickets pour les résultats seront à disposition à la table de marque. Il vous est demandé de les remplir correctement et de les déposer aussitôt votre partie terminée à la table de marque. Ce ticket devra être rempli et contrôlé par les deux équipes. En cas d'inversion des scores et après enregistrements de ceux-ci, la commission ne reviendra pas sur ces faits.
- ▶ Pour chaque palet égaré, il vous coûtera 2 euros par palet. (À payer le jour même de cette finale)

Remise des récompenses

- ▶ A tous les clubs représentés ce jour de finale.
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 1) classée 1^{ère} et 2^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes perdantes en ½ finales (poule 1) classée 3^{ème} et 4^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 2) classée 17^{ème} et 18^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 3) classée 33^{ème} et 34^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 4) classée 49^{ème} et 50^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 5) classée 65^{ème} et 66^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 6) classée 81^{ème} et 82^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 7) classée 97^{ème} et 98^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 8) classée 113^{ème} et 114^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 9) classée 129^{ème} et 130^{ème}
- ▶ Aux 2 équipes participant à la finale (poule 10) classée 145^{ème} et 146^{ème}

Les équipes participant aux finales seront récompensées si et seulement si la poule est composée d'au moins 8 équipes.

En cas de problèmes ou de litiges, la commission se réserve le droit de modifier le présent règlement ou le déroulement de cette journée

La commission vous souhaite de passer une bonne journée, dans la bonne humeur et la convivialité.

Commission Vendéenne Du Palet